

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 662

Artikel: Transferts de technologies : la grande mue des pesticides
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013318>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La grande mue des pesticides

L'exportation et l'utilisation massives de pesticides nocifs pour l'homme et pour l'environnement dans les pays du tiers monde, c'est aussi l'illustration de l'inadaptation de certaines technologies produites dans les pays industrialisés et qui ne correspondent pas au niveau de développement des pays «bénéficiaires»: il y a là à la fois danger par manque de maîtrise technique des personnes qui devraient utiliser les produits (d'où l'envoi de spécialistes étrangers, dont les critères d'appréciation ne correspondent pas forcément avec ceux des producteurs locaux), et danger par distorsion des conditions de production — sacrifices des petites cultures au profit de grandes étendues plus faciles à traiter.

Les bilans menés à bien à l'occasion du dixième anniversaire de la Conférence de Stockholm sur l'environnement¹ ont pourtant laissé entrevoir la perspective de progrès réels dans ce domaine et particulièrement la mise au point de pesticides moins nocifs pour l'environnement, tant à des fins agricoles que médicales.

Le principe d'action de ces nouveaux pesticides, dont l'action n'est pas encore totalement domestiquée, sur le plan notamment de l'accoutumance: il n'est plus question de substances chimiques qui empoisonnent les insectes et les parasites (et parfois les utilisateurs!); entrent en lice des agents microbiologiques, bactéries ou virus, qui attaquent ces parasites à la manière des microbes qui provoquent des maladies chez les êtres humains: application du principe bien connu selon lequel on combat les insectes nuisibles de l'agriculture et des forêts en faisant appel à leurs ennemis naturels.

Voyez par exemple un groupe de parasites, dont

¹ Thème suivi régulièrement par le «Forum du développement», et notamment dans son numéro de novembre 1982 (Nations Unies, 1211 Genève 10).

l'utilisation est à l'étude dans la lutte biologique, celui des mermithides, minuscules vers de la famille des nématodes. Une espèce de ces vers (Romanomermis) est connue pour tuer jusqu'à 20% de certaines larves de moustiques dans des conditions naturelles: les œufs donnent naissance à des «préparasites» qui envahissent les larves de moustiques, les tuent et achèvent indépendamment leur cycle de vie. Un pesticide à base de mermithides pourrait être mis au point pour traiter le cas de moustiques se reproduisant dans des espaces confinés comme les vieilles boîtes de conserve ou des bidons d'huile. Pas de problème à la distribution: le produit peut être répandu sous forme de spray ou de poussière, de la même manière que les produits chimiques, mais sans les effets néfastes pour l'environnement.

Voyez aussi les champignons parasites qui fournissent la base d'une autre série de pesticides agissant sur le principe de la lutte biologique (ils seraient utilisés, déjà, à grande échelle en Chine où, paraît-il, plus de 20 000 spécialistes auraient été formés à leur utilisation au niveau communal). Les jardiniers et les horticulteurs connaissent bien les parasites que sont les moucheron blancs et les aphides (moucheron verts); on leur oppose un champignon appelé Verticillum lecanii; une de ses souches est très efficace contre le moucheron blanc et persiste pendant la durée d'une récolte, une autre est très efficace contre les aphides.

VERS DES INDUSTRIES LOCALES

Deux grandes directions dans la mise au point de la lutte microbiologique, avec à la clef l'élimination des retombées dangereuses des pratiques actuelles, tant sur le plan social (inadaptation aux structures de production indigènes) que sur celui de la santé (menaces pour les consommateurs et les utilisateurs):

— la recherche fondamentale permettra d'affiner les techniques; on projette par exemple d'incorporer la partie pesticide active de bactéries dans les tissus de la plante qu'on veut protéger, produisant

une sorte de pesticide «systématique» empoisonnant tout insecte se nourrissant de la plante; — la création de petites industries locales permettra de produire en toute sécurité, et à des prix beaucoup plus bas, des agents de pesticides, tels que des nématodes par exemple, dans les pays en voie de développement; première étape: la formation d'une main-d'œuvre qualifiée qui puisse garantir des normes de «pureté» tout au long de la production, condition «sine qua non» de l'efficacité de la lutte; des experts occidentaux et l'OMS ont élaboré des tests de sécurité et de contrôle de qualité relativement peu coûteux, c'est-à-dire à la portée financière d'utilisateurs dans les pays qui en ont le plus besoin.

EN BREF

50 km/h. dans les localités: en Suisse, le Conseil fédéral vient de prolonger les essais dans certaines localités jusqu'à fin 1983. Aux Pays-Bas, le gouvernement s'apprête à tester, dans certaines artères à l'intérieur des localités, une limitation de vitesse à 30 km/h.

* * *

Tandis que le synode de l'Eglise vaudoise s'illustrait comme on sait dans l'affaire du pasteur-député Pellaton, le synode de l'Eglise évangélique réformée de Bâle-Ville faisait entendre un autre son de cloche: dans sa réunion de la fin de la semaine dernière, il avait à trancher du cas du nouveau président du conseil de paroisse Theophil Schubert, critiqué (par le professeur de théologie Georg Fuchs) pour avoir mis à disposition des socialistes la cathédrale de Bâle à l'occasion de la célébration du Congrès de la paix, tenu dans cet édifice religieux il y a septante ans; dilemme bien connu: l'Eglise doit-elle rester à l'écart de la vie politique? Réponse, en substance: ne dramatisons pas: la lutte des classes n'est plus ce qu'elle était et la cause de la paix trop sérieuse pour ne pas prendre parti; Theophil Schubert a eu raison de s'engager.